

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2015

31/07/2015

Excusés: Mmes N Esbelin (procuration B Emiren), V Bonhomme (procuration J Batard), V Vaills (procuration P Sourdille), Mrs D Boursange et C Maître

Adhésions

De nouveaux membres souhaitent adhérer à l'EPF SMAF (syndicat mixte d'aménagement foncier):

Les communes de:

Coutansouze (03)

Montmarault (03)

Craponne sur Arzon (43)

St Étienne de Maurs (43)

Les communautés de Communes de:

Pays de Salers (15)

Pays de Mauriac (15)

Les Syndicats:

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la région de Mauriac (15)

Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers (15).

Le Conseil municipal donne son accord pour les collectivités précitées.

Travaux de l'école

L'appel d'offres pour sept lots a été publié le 22 juillet. Le montant total des travaux est estimé à 153400 € HT auxquels il convient d'ajouter les frais concernant les différents bureaux d'études pour un montant de 27612 € HT soit un montant total des travaux estimé à 217214,40 € TTC. Le montant définitif ne sera connu qu'après ouverture des plis prévue le 04/09. Après en avoir débattu, le Conseil valide les différents montants et donne au Maire l'autorisation de procéder à toutes les démarches concernant cette affaire et de signer les marchés à la fin de la procédure d'appel d'offres

Initiative

L'initiative Départementale WiFi63 a pour objectif d'offrir un service WIFI gratuit en milieu rural adossé aux agences postales communales. Le coût pour la commune s'élève à 288 € HT par an pour deux bornes. Compte-tenu de l'offre déjà proposée par certains commerçants, le Conseil décide de ne pas donner suite à ce projet.

Site Internet communal

La responsable de la commission communication présente au conseil l'état d'avancement du site internet communal avec les différentes rubriques. Celui-ci sera opérationnel dès la rentrée. Il est décidé d'accélérer la procédure et de demander son accessibilité dans le courant du mois d'août.

Questions diverses

Concernant le **plan d'eau**, le Maire résume les différentes réunions qu'il a eues avec les personnes concernées et avec les responsables de la DDT. Une étude est en cours pour trouver une solution qui satisfasse tous les protagonistes et qui permette un retour du niveau d'eau normal (désenvasement possible avec épandage).

Suite au conseil d'**école** du 22 juin et à des discussions avec des parents d'élèves concernant l'accueil des élèves de petite section de maternelle (3 ans) à la cantine, une organisation en deux services va être mise en place à la rentrée. Une réunion de la commission école doit être organisée rapidement pour fixer les modalités et pouvoir faire un courrier d'information aux parents dans les meilleurs délais.

Après discussion avec le responsable des **Assurances** GROUPAMA, le contrat a été revu et une réduction annuelle a été accordée sur l'ensemble des Assurances de la Commune.

Le Conseil décide à la majorité d'exercer son **droit de préemption** pour l'achat d'une grange rue de la Maille afin d'en faire des emplacements de parking.

Un **appel d'offres** pour des travaux de voirie rue de la gare, rue vers la poste et parking de l'ancienne mairie a été lancé. Six entreprises locales ont été contactées avec une demande de réponse attendue pour le 20 août.

La Communauté de Communes demande le prêt éventuel de la **salle d'activité** de l'école et de la cantine pour les mercredis à partir du mois de septembre et pour une durée actuellement indéterminée (problème d'avancement de travaux au pôle enfance jeunesse). Le conseil accepte cette demande.

Une tablette tactile permettant un accès, entre autres, aux services postaux a été installée à l'**agence postale communale** et est mise à disposition des usagers.

L'**appartement** situé au-dessus de l'école est loué à compter du 15 juillet 2015.

L'inspection d'académie a validé les **horaires de l'école** de 8h45 à 11h45 pour les mercredis.

PROCHAIN CONSEIL: Mercredi 26 Août à 20h.